



Inondations: Doré réclame justice pour les Montréalais

YVON LABERGE

Le maire Jean Doré reste persuadé, plus que jamais, que le décret du ministre Gilles Rocheleau ne rend pas justice aux victimes des inondations du 14 juillet dernier. Fort de l'appui des députés et ministres libéraux des circonscriptions montréalaises, il compte bien que le bouillant ministre de l'Outaouais entendra finalement raison.

Au cours d'une entrevue accordée à *La Presse*, le maire de la métropole s'est réjoui que le ministre ait décidé jeudi que les sinistrés auront maintenant jusqu'au 5 novembre prochain pour réclamer l'aide financière de Québec, plutôt que jusqu'à demain.

Mais cela ne le satisfait qu'en partie.

En effet, le ministre refuse toujours la requête de l'administration municipale de modifier la franchise imposée tant aux locataires qu'aux propriétaires victimes des inondations de la mi-juillet.

En vertu du décret adopté le 5 août dernier par le conseil des ministres du gouvernement Bourassa, la Ville de Montréal estime que seulement 6 000 des quelque 20 000 ménages montréalais sinistrés pourront profiter du programme d'aide financière du gouvernement.

Par contre, si le ministre Rocheleau acceptait de couper cette franchise du quart, c'est quelque 14 000 des 20 000 ménages sinistrés montréalais qui auraient alors droit à l'aide gouvernementale.

« Le ministre Rocheleau a de la misère à comprendre que le Canada a un système d'entraide pour les sinistrés et, cela, depuis fort longtemps, affirme M. Doré. Or, les Montréalais contribuent, avec leurs impôts, à payer pour des sinistrés qui surviennent ailleurs au pays (...) Pour la première fois de son histoire, Montréal fait appel à cette solidarité et il faut que le ministre comprenne bien que les Montréalais appellent à l'aide. »

M. Doré n'apprécie guère non plus le manque de compréhension manifesté par certains attachés politiques du ministre, pour qui le déluge du 14 juillet « n'était quand même que de l'eau dans un sous-sol ».

« C'est bien mal comprendre la réalité montréalaise, a précisé M. Doré. À Sainte-Foy ou à Sillery, ça n'aurait effectivement été que de l'eau dans un sous-sol. Mais à Montréal, les sous-sols sont habités. C'est une réalité

et ils sont drôlement habités par des gens qui sont parmi les plus mal pris de la province! »

Le maire ne prise pas plus les commentaires, cette fois du ministre, quand il clame bien fort que « si la Ville de Montréal n'est pas satisfaite du décret, qu'elle en mette plus ».

« Demander ça à une municipalité, soutient le maire, c'est un peu odieux. D'autant plus que ça m'apparaît extrêmement discutable que cette fois, ce soit Montréal qui devrait payer. Le ministre (un ancien maire de Hull) devrait pourtant savoir que les villes, ça se financent par la taxation foncière et qu'il y a des limites à taxer une population comme celle de Montréal. »

Le maire de la métropole a déjeuné récemment avec des députés et ministres libéraux montréalais qui ont admis que le décret du 5 août dernier pénalise les sinistrés de Montréal et il croit comprendre que ces derniers sont sensibles aux requêtes de son administration. M. Doré soutient même qu'un ministre — qu'il refuse d'identifier — lui disait, il y a quelques semaines à peine, que ce décret « n'a pas de bon sens ».

Pour lui, le dossier n'est pas clos et ce n'est pas parce qu'un ministre « a un peu de problème à comprendre la réalité de Montréal » que l'administration municipale doit mettre ses revendications à la poubelle.

Puisqu'il croit que le ministre Rocheleau finira par entendre raison, M. Doré demande à tous les sinistrés du 14 juillet — qu'ils aient droit ou non à l'aide gouvernementale — de compléter la formule de réclamation du gouvernement et de la faire parvenir au plus vite à la Protection civile du Québec.

« Vous savez, ce n'est pas parce que des chèques sont émis qu'un programme ne peut pas être modifié à la hausse et rétroactivement. »

Grosso modo, le maire de Montréal demande que le gouvernement du Québec traite les Montréalais comme ils le méritent et, surtout, comme des citoyens du Québec à part entière.

« On n'a pas fini de faire cheminer le dossier des sinistrés et, pour nous, dit M. Doré, l'important est que les Montréalais soient payés le plus rapidement possible et qu'ils ne soient pas victimes de discrimination parce que l'évaluation des propriétés est plus élevée qu'ailleurs. Des gens sont maintenant sensibilisés au problème de l'évaluation à Montréal et, éventuellement, il pourrait se régler. »



PHOTOS PIERRE MCCANNI, La Presse

Au cours de l'entrevue accordée à Yvon Laberge et Gilbert Lavoie, de *La Presse*, le maire Doré a utilisé une carte de l'ouest de la ville pour illustrer les problèmes d'eau de Saint-Henri

Jusqu'à \$40 millions pour St-Henri

Déluge pas déluge, une partie importante de la population du quartier Saint-Henri est menacée par les inondations depuis toujours. Pour corriger la situation, la Ville de Montréal devra, dans les prochaines années, y consacrer de \$15 millions à \$40 millions.

Pour comprendre ce que vivent les gens du «bas Saint-Henri», il faut savoir qu'il y avait là, autrefois, une rivière à ciel ouvert, la Saint-Pierre, aujourd'hui canalisée.

Or, le bassin collecteur de la rivière Saint-Pierre dessert tout le sud-ouest de Montréal mais surtout le quartier Notre-Dame-de-Grâce, les villes de Westmount, Saint-Pierre, une partie de Montréal-Ouest, Côte-Saint-Luc et Lachine.

Bref, l'eau des quartiers chics aboutit inévitablement dans... Saint-Henri pour se jeter dans le fleuve Saint-Laurent.

Le maire Doré reconnaît d'emblée que \$40 millions c'est beaucoup, mais, dit-il, on ne peut laisser ces gens dans l'obsession d'être inondés à la moindre pluie.

Selon lui, il y a là un choix politique à faire et son administration est prête à le faire. Pour l'heure, une étude est en cours et, selon les prévisions, on devrait être fixé au printemps. « On veut être sûrs de notre coup », a dit le maire en entrevue.

La fabrication du vin maison fait de plus en plus d'adeptes

Et les vinificateurs amateurs préfèrent utiliser le moût de raisin plutôt que le fruit

GEORGES LAMON

Depuis quelques années seulement, les Québécois commencent à découvrir et à apprécier le bon vin. Avec les augmentations continues de ce breuvage des dieux, de plus en plus d'amateurs ont opté pour la fabrication de leur propre vin. Ce n'est donc pas sans raison que les grossistes importateurs de raisin et de moût de la Californie, entre autres, accroissent considérablement chaque année, leurs ventes de raisin. C'est d'ailleurs en plein le temps de préparer les ingrédients qui donneront ce beau liquide doré ou rougeâtre, si agréable à notre palais.

Nino Piazza, qui a boutique au marché Jean Talon depuis 19 ans, est au nombre de ces grossistes qui importent chaque année du raisin de Californie et d'Europe.

Mais, comme il le précise, la tendance va plutôt vers le moût (66 p. cent contre 34 pour le raisin) fait de jus naturel qui à le gros avantage de mieux résister au transport. Ce « jus de raisin » a la particularité de ne pas nécessiter un grand attirail : pressoir, broyeur, cuve, etc. Il suffit d'un contenant et d'un attirail réduit pour laisser fermenter le vin de deux à six mois pour obtenir un vin au goût de l'amateur.

« Depuis sept ans que nous nous sommes lancés dans le moût, chaque année nos ventes augmentent de 30 p. cent, explique M. Nino Piazza fils, au cours d'une visite de *La Presse*. L'an dernier, nous avons vendu 75 000 gallons de moût, cette année, nous devrions doubler nos ventes. Les gens commencent vraiment à apprécier le bon vin. Et avec du moût de raisin naturel — pas de concentré — cela demande beaucoup moins de patience qu'avec le raisin. Bien sûr, il y en a qui préfèrent toujours le raisin. »

Evidemment, c'est aussi une question de prix : un caisse de 36 litres de raisin coûte \$17 (muscat) tandis que 20 litres de moût valent de \$30 à \$67 selon le cépage. Avec une caisse de 36 litres de raisin, on parvient à tirer à peine 10 litres de vin, tandis qu'avec 20 litres de moût, on « fait » environ 18,5 litres de vin. Une perte de 6 à 10 p. cent avec le moût et de 20 p. cent avec le raisin.

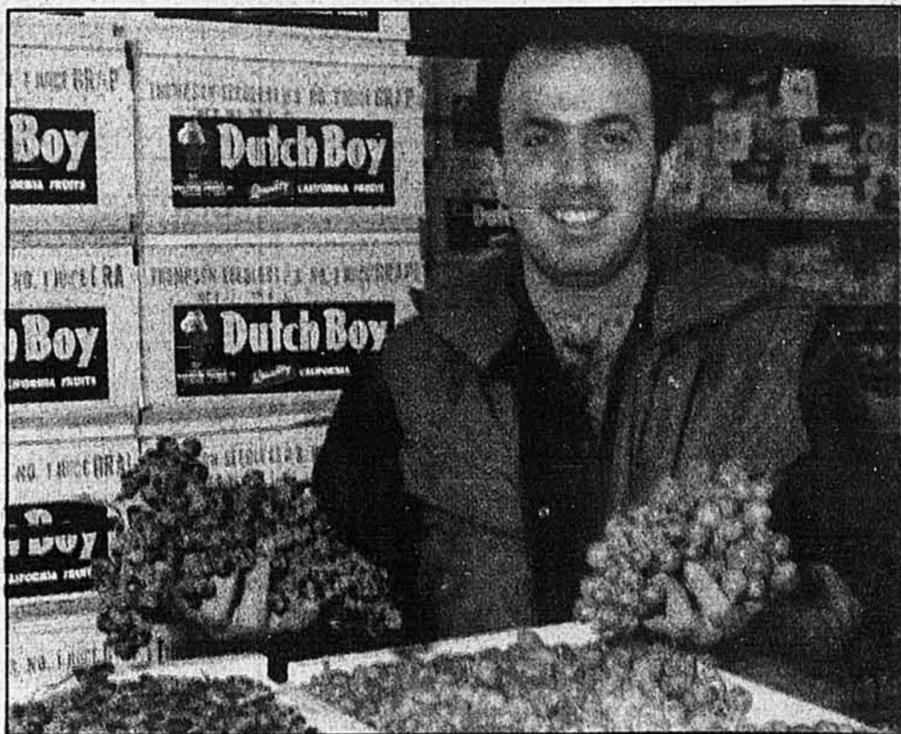
Comme l'expliquait d'ailleurs Nino Piazza fils, en montrant ces grappes de beau raisin bleu ou vert, la différence entre le raisin et le moût, c'est que le moût est fait de raisin cueilli à maturité et pressé immédiatement sans aucun ajout, tandis que le raisin est expédié alors qu'il n'est pas enco-

re mûr. Nino Piazza père, insistait d'ailleurs pour préciser qu'avec le moût le vin était garanti, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour le raisin.

Un amateur de vin grec, habitué depuis cinq ans à faire ses 50 gallons à moins de \$1,50 le litre de vin avec du raisin, voulait tenter l'expérience avec le moût.

« Je vais essayer le moût, expliquait M. Mario Tzortzis, c'est quand même beaucoup moins de travail. Je vais commencer cette semaine par 40 litres de muscat, après on verra. La semaine prochaine, je vais tout de même prendre du raisin. » Du reste, on commence à découvrir depuis quelques années que les Italiens ne sont plus les seuls à fabriquer leur vin chez eux. Les Portugais, les Québécois, et quelques Grecs s'y sont également lancés. Et ils font du bon vin.

Mais les Piazza ont commencé à importer des moûts d'Italie (à \$43 les 20 litres) et d'Allemagne (à \$45 les 20 litres). Et de France? « Nous n'arrivons pas à en importer, note Mino Piazza fils. Et encore ce qu'on pourrait nous expédier, c'est du vin de troisième qualité et ça ne nous intéresse pas. » Car les Piazza sont soucieux d'offrir du raisin et du moût de qualité. Pour eux c'est une question de réputation.



M. Nino Piazza fils, montre le raisin qui sert à la fabrication du vin: du muscat (blanc) et du mission (rouge). PHOTO RENE PICARD, La Presse

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
éditorialiste en chef

Éditorial

Rien pour rien

Certains s'imaginent qu'ils méritent d'avoir ce qu'ils ont. Surtout s'ils sont riches, beaux et en santé. Tant mieux pour eux si leur illusion les valorise et les aide à vivre.

Mais ceux qui sont pauvres, laids ou malades? Méritent-ils d'être ce qu'ils sont? Sûrement pas plus que ceux qui ont tout. C'est pour cela que ceux qui ne partagent pas ce qu'ils ont sont pénibles pour ceux qui les entourent; des poids lourds à porter pour la société.

Les pays socialistes aiment refléter l'image de l'égalité pour tous. Prétention: on sait bien que les sociétés égales se composent d'égalisateurs et d'égalisés. Dans le monde capitaliste et démocratique, l'injustice est flagrante parce que les disparités sont manifestes. On ne peut pas se cacher la vérité: les riches règnent sur les pauvres, comme aux temps des rois, des tyrans et des classes dominatrices.

Le problème, c'est que les riches ne se rendent pas bien compte qu'ils sont riches; et ils ne se rendent pas bien compte qu'ils ont reçu ce qu'ils ont. Ils ont la chance d'être riches.

Les autres? On leur reproche d'être ce qu'ils sont. Pire encore, on ne les voit plus, on les ignore. C'est l'indifférence.

Centraide existe pour faire échec à l'indifférence.

Centraide, c'est un service à ceux qui possèdent. C'est l'occasion qui leur est offerte de dépasser leur bien-être à courte vue pour regarder au-delà d'eux-mêmes. C'est la possibilité au bout des doigts de répondre à 193 besoins différents. C'est la générosité prête-à-porter, qu'on peut s'enfiler sans effort pour donner un peu de chaleur à sa conscience.

Qu'on cesse de répéter que Centraide existe uniquement pour les indigents; Centraide existe autant pour les possédants. Centraide vient à l'aide de ceux qui prennent conscience de leur responsabilité sociale, de leur difficulté à secouer leur indifférence et de leur carence de moyens pour réagir.

En fait, Centraide est tellement utile qu'on se demande pourquoi tous les riches ne s'en serviraient pas. Avec son armée de bénévoles, ses miracles d'administration, sa campagne connue de tout le monde et la facilité offerte d'y participer, on suppose évidemment que chacun va s'empresser d'y répondre. Et pourtant non.

Il paraît que dans les milieux de travail, seulement 20 p. cent des salariés lui versent une partie, si petite soit-elle, de leur salaire. Ce qui signifie que les \$20 millions nécessaires à la survie de toutes les oeuvres de Centraide deviennent la responsabilité d'une bien petite partie de la population.

Pourquoi cette réticence? Peut-être parce que les riches ne savent pas qu'ils sont riches. Riches parce qu'ils ont un ou même deux salaires; parce qu'ils ont un emploi, un revenu, ce qu'il faut pour convenablement vivre; parce qu'ils ont tout leur corps à leur disposition pour courir, danser et voyager. Être riche, dans notre société québécoise, c'est simplement être comme vous et moi.

Quand on parle de Centraide, qu'on cesse de penser à la charité: c'est une question de lucidité.

Jean-Guy DUBUC

Les gens d'hier

Les 70 ans d'une «merveille du monde»



CYRILLE FELTEAU
collaboration spéciale

On l'aura deviné, il s'agit ici du fameux Pont de Québec qui faisait ces jours derniers (le 20 septembre) ses soixante-dix ans d'âge. Inauguré officiellement le 22 août 1919 par le prince de Galles (le futur Edouard VIII), ce grand ouvrage du génie civil canadien fut bien vite salué comme la «dixième merveille du monde». Bien avant son ouverture à la circulation ferroviaire, sa première raison d'être, il avait fait les manchettes des journaux du pays et d'ailleurs à la suite de deux accidents spectaculaires survenus pendant sa construction, en 1907 et en 1916. Le premier, qui se produisit lors du parachèvement du pont, entraîna dans la mort 75 ouvriers. Le second, qui eut lieu en présence d'une imposante grappe de dignitaires, dont sir Wilfrid Laurier, alors chef de l'opposition à Ottawa, et sir Lomer Gouin, premier ministre du Québec, fit treize victimes.

Rappelons qu'une commission royale d'enquête, créée en 1908, en vint à la conclusion suivante: le premier désastre fut causé par des «erreurs de jugement» de la part de l'ingénieur en chef en charge des études de la Cie «Phoenix Bridge» et de l'ingénieur-conseil de la société «Quebec Bridge & Railway». Quant au second accident, celui de 1916, il fut provoqué par une pièce d'acier défectueuse qui céda au moment crucial de la mise en palce de la travée centrale.

Il convient de noter que soixante-dix ans après sa construction, le Pont de Québec qui s'étend sur 1,800 pieds (549 mètres) entre ses deux piliers principaux, demeure encore le plus long pont de type «cantilever» au monde. Sous ce rapport, il est suivi de près par le «Firth of Forth» de Queenferry, en Écosse, érigé en 1890 et constitué de deux travées longues de 1,700 pieds (510 mètres) chacune.

amont et inauguré en 1970, c'est un pont dit «suspendu», d'un type tout à fait différent. Sa travée principale, longue de 2,190 pieds (657 mètres) le place au 13ième rang parmi ses semblables dans le monde, donc loin en arrière de celui de Verazzano Narrows, N.Y. qui se prolonge sur 4,260 pieds (1278 mètres) et même du «Golden Gate» de San Francisco construit en 1937 et long de 4,200 pieds (1260 mètres). Entre le Pont de Québec et le pont Pierre-Laporte, édifié 53 ans après son frère aîné, on peut mesurer d'un coup d'oeil les progrès accomplis en un demi-siècle par notre génie civil.

Un aspect peu connu de la petite histoire du Pont de Québec réside dans le fait — authentique mais presque incroyable — que l'ancien ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne, Joachim Von Ribbentrop (mort, comme on sait, sur l'échafaud de Nuremberg) a travaillé à sa construction comme dessinateur, dans sa prime jeunesse. De vieux citoyens de Québec maintenant décédés, entre autres M. R.-A. Benoit, ancien greffier du Conseil législatif, se souvenaient très bien de ce grand et jeune Allemand blond dans la vingtaine qui, dans ses heures de loisir, frayait parmi la meilleure société de Québec, celle de la Haute-Ville, bien entendu!

Il ne semble pas que le futur collaborateur de Hitler soit demeuré plus que quelques mois à Québec, d'où il disparut peu avant la déclaration de guerre de 1914. Mais au lieu de se rendre directement en Allemagne, il se dirigea vers les États-Unis, où il créa un réseau d'espionnage. Arrêté et emprisonné, il réussit à s'évader. Quelques mois plus tard, on le retrouve en Argentine où il organise, avec l'aide du fameux Carl Canaris, un autre réseau d'espionnage. Dans l'entre-deux-guerres, avant de se joindre au Parti national-socialiste de Hitler, ce criminel de guerre en puissance exerça l'honorable profession de représentant en vins de Champagne...

Enfin, à ceux qui voudraient en savoir beaucoup plus sur une histoire fascinante, je n'hésite pas à recommander l'ouvrage de M. Michel L'Hébreux intitulé: «Une merveille du monde — LE PONT DE QUÉBEC» paru ces derniers mois aux Éditions La Liberté, à Québec. (198 pages).

LA PRESSE D'AILLEURS

THE WALL STREET JOURNAL

Auto: des pièces en option deviennent standard

Depuis jeudi, l'acheteur d'une voiture américaine aux États-Unis est forcé d'acquiescer toute une gamme d'équipement offert jusque-là en option. Cette nouvelle politique des constructeurs entraîne une augmentation substantielle du coût à l'achat, sans compter que l'équipement ajouté atteint parfois des prix faramineux par rapport aux prix que le consommateur paierait en acquérant cet équipement chez un marchand indépendant.

Ce n'est pas la première fois, note le Wall Street Journal, que les constructeurs américains convertissent de l'équipement optionnel en équipement standard dans leurs véhicules, mais le volume de conversion observé la semaine dernière est sans précédent. Ainsi les modèles

1988, même parmi les moins chers, comprendront probablement en équipement standard la radio AM/FM, la servo-direction, le verre teinté, les pneus larges, les moulures latérales, entre autres.

Quant à l'acheteur d'un système d'air climatisé, il pourra obtenir une escompte... à la condition d'acquiescer en même temps les roues d'aluminium, les essuie-glace intermittents, le dispositif de contrôle de vitesse de croisière, les rétroviseurs sport, etc.

L'ensemble des nouveaux ajouts fera grimper le prix de vente des voitures entre 6 et 14 p. cent. Il s'agit là, selon le Wall Street Journal, d'un effort de la part des constructeurs américains pour maximiser les profits, sur un marché en dé-

clin où la concurrence étrangère est forte.

Le journal note que le consommateur paiera cher l'équipement additionnel devenu standard. Le marge de profit enregistrée par les constructeurs sur ces pièces nouvelles sera beaucoup plus élevée que celle encaissée sur le véhicule comme tel. Quelques exemples:

□ General Motors facture au client entre \$207 et \$317 US la radio AM/FM devenue standard. Des marchands d'équipement indépendants, fortement compétitifs, peuvent offrir des prix aussi bas que \$49 pour ces appareils, installation comprise, avec des appareils haut de gamme pour aussi peu que \$150.

□ Ford facture un supplément de \$72 pour des pneus P215,

plus larges que les pneus antérieurement installés P205. Un marchand indépendant demandait la semaine dernière une différence de \$4 entre ces deux catégories de pneus pour un jeu de quatre pneus.

□ Un analyste de l'industrie, George Hoffer, de la Virginia Commonwealth University, note que les constructeurs chargent \$120 au consommateur pour le verre teinté mais que le dispositif en fait ne coûte que \$18. Il ajoute que l'horloge digitale installée sur les Ford Taurus et Sable est facturée à \$78 alors qu'elle vaut \$4.

Les constructeurs nient qu'ils veulent par là augmenter leur marge de profit, précisant que les nouveaux équipements standardisés sont déjà réclamés par les consommateurs dans plus de 80 p. cent des cas.



Réal Pelletier

The New York Times

L'URSS prend les USA de court dans l'industrie spatiale

Les Américains se surprenent de jour en jour de voir apparaître des concurrents dans des champs d'activité où ils ne se connaissent pas de rivaux. C'est vrai au plan économique en général par rapport au Japon. Et voici maintenant qu'à la faveur du glasnost, c'est tout le domaine de l'industrie non militaire de l'espace qui commence à leur être sérieusement contesté.

L'URSS, nous apprend le New York Times, a mis sur pied une agence commerciale, Soyuzkarta, qui met en marché, avec toute la gamme des techniques de marketing connues, une panoplie impressionnante de services et de matériel: lancement de satellites,

satellites de communication, photographies spatiales, etc. Les Soviétiques ont même offert aux Américains, empiétés momentanément dans leurs échecs du programme Challenger, de placer des astronautes américains en orbite sur fusées soviétiques. Et les prix soviétiques sont remarquablement bas, observe-t-on chez les spécialistes.

Un avocat texan, Art Dula, a déjà créé une agence pour commercialiser l'équipement et les services spatiaux soviétiques aux États-Unis. Pour l'instant toutefois, l'administration Reagan s'en tient à une politique qui décourage, au nom de la sécurité, les incursions sovié-

ques dans le marché occidental de l'industrie civile de l'espace.

Mais voilà qu'une propre agence du gouvernement américain, le Service des relevés géologiques, demande d'acheter des photographies du territoire américain prises depuis des satellites soviétiques, en raison de la qualité exceptionnelle de ce matériel. Les photos prises par satellite civil soviétique permettent d'identifier un objet de cinq mètres sur le sol terrestre. Les Français n'en sont qu'à dix mètres et les Américains à 30 mètres. Autrement dit, les photos-satellite civiles américaines peuvent identifier un navire sur la mer, les françaises peuvent repré-

le pont du navire et les soviétiques, la chaloupe de sauvetage sur le pont.

De leur côté, les fabricants américains de satellites lorgnent aussi du côté des fusées soviétiques. L'URSS offre un choix de sept fusées, dont la fusée maîtresse Proton, au coût moyen de \$26 millions, alors que les fusées du même type en Occident valent entre \$50 et \$100 millions. Quant aux satellites de communication proprement dits, l'URSS propose entre autres son meilleur produit, le Gorizont, pour un prix jugé modeste de \$40 à \$50 millions, selon l'équipement. La Finlande et l'Iran, notamment, sont intéressés.

The Economist

Ventes d'amiante: le Canada se fait taper sur les doigts

C'est une sévère leçon de morale que The Economist sert au Canada: au lieu de laisser mourir l'industrie de l'amiante de sa belle mort, le Canada, perdant ses marchés occidentaux, a déclenché une campagne de promotion de son vilain produit dans les pays en développement.

De fait, les exportations canadiennes d'amiante vers la RFA, la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis ont sensiblement baissé depuis 1982, pendant qu'elles augmentaient vers des pays comme l'Algérie, la Corée du Sud, Taïwan et la Thaïlande.

Dans ce dernier cas, elles sont en hausse de 65 p. cent, après qu'Ottawa eut convaincu Bangkok de ne pas imposer sur

l'emballage l'inscription des dangers reliés à l'utilisation du produit, comme la loi l'exige désormais aux États-Unis notamment. Le magazine signale que les techniques de vente adoptées par le Canada sur certains marchés étrangers ne résisteraient pas à ses propres lois intérieures.

Le danger prédominant pour l'industrie canadienne de l'amiante, rappelle The Economist, c'est la menace d'un embargo total sur les importations aux États-Unis. Aussi le Canada s'est-il payé une maison de lobbyistes, Hill & Knowlton, pour défendre la cause de l'amiante auprès des élus à Washington. Cette mesure s'ajoute à la subvention de

\$34 millions sur sept ans versée à l'Institut canadien de l'amiante, qui partage ses efforts entre la promotion et la recherche.

Grande offensive diplomatique en parallèle: l'industrie canadienne de l'amiante a accueilli l'an dernier 27 ambassadeurs et 29 diplomates d'autres rangs venant de 50 pays. Avec des résultats: depuis quatre ans, les ventes ont augmenté de 1 035 p. cent en Algérie, 364 p. cent à Sri Lanka, 198 p. cent à la Corée du Sud et 176 p. cent au Chili.

Mais même dans les pays en développement, le marché est menacé à terme parce que plusieurs utilisateurs sont tributaires d'aide de la Banque mon-

diale, elle-même sensible aux influences américaines à cet égard. Le rôle des Américains dans ce commerce dépasse largement leurs frontières. Le magazine cite le cas notamment de deux projets impliquant un apport d'amiante qui ont été gelés au Nigeria l'an dernier sous la pression de la United State Agency for International Development, qui finance partiellement ces projets.

D'où l'embauche de la maison Hill & Knowlton à Washington, au coût de \$2,5 millions, défrayé par Ottawa et Québec, pour renforcer la position de l'amiante notamment auprès de l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA).

The Boston Globe

...et des éloges pour la politique canadienne des pêcheries

Si The Economist alimente la rancœur contre la politique canadienne de l'amiante, le Boston Globe, de son côté, n'a que des éloges pour la politique canadienne des pêcheries.

Tant le Canada que les États-Unis ont établi il y a dix ans une limite de 200 milles au large de leurs côtes pour la protection de leurs pêcheries, mais le Canada, par une réglementation sévère des opérations, a vu

sa production atlantique s'accroître sensiblement depuis cette date pendant que celle des Américains, très largement déréglée, décroissait sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre.

De part et d'autre, la surexploitation des années 1960 et du début des années 70 avait entraîné une baisse dramatique des stocks de poisson. Mais le tournant pris par le Canada en 1977 a permis un redresse-

ment de la situation qui ne s'est pas produit aux États-Unis. C'est ainsi qu'en 1986 par exemple, les revenus de la pêche commerciale atlantique ont augmenté de 27 p. cent au Canada. En Nouvelle-Angleterre, les revenus enregistrés en 1986 étaient en baisse même par rapport à ceux de 1978.

Le programme canadien prévoit notamment un quota annuel strict pour chaque espèce, principalement la morue et le

flétan, et régit aussi le partage de ces quotas entre les agents de l'industrie. Les Américains de leur côté ont maintenu des quotas jusqu'en 1982, mais se retrouvent maintenant avec une politique de laissez-faire.

Le programme canadien a permis de stabiliser le nombre de bateaux de pêche, mais la flotte américaine en dix ans s'est accrue de 50 p. cent en dépit de la chute des prises.

FINANCIAL TIMES

Grimper

Parmi les défis gratuits qui fascinent le genre humain, l'escalade de montagne conserve une place privilégiée. L'Everest étant chose du passé, les amateurs s'intéressent maintenant à la deuxième plus haute montagne du monde, le K2, dans l'Himalaya également. Treize grimpeurs y ont perdu la vie, dont cinq dans des conditions atroces, l'été dernier, mais cela n'empêche pas un autre groupe, dont trois Britanniques, de préparer l'ascension du K2. Et en plein hiver cette fois, alors que les vents au sommet peuvent atteindre 100 milles à l'heure et les températures descendre à moins 50 degrés F. John Barry, 42 ans, qui a failli laisser sa peau sur le K2 l'été dernier, avait juré de ne plus y retourner. Il sera de la prochaine expédition...

The Boston Globe

Loteries

Comme au Canada, les loteries ont le vent dans les voiles aux États-Unis. Entre 1982 et 1987, le chiffre d'affaires des loteries d'État est passé de \$4 à \$12 milliards et plusieurs États commencent à craindre que le commerce ne devienne incontrôlable. Le Massachusetts, champion toute catégorie avec des dépenses annuelles per capita de \$240, a commencé à retenir une partie du produit de sa loterie pour défrayer le traitement des parieurs compulsifs. On commence à s'interroger, sur la moralité d'une industrie dont la publicité cible prioritairement les gens qui n'ont pas les moyens de perdre de l'argent. Ce sont effectivement les pauvres et les gens à faible revenu qui y consacrent la plus grande part de leur revenu.

THE SUNDAY TIMES

Feu vert

La Grande-Bretagne de Margaret Thatcher n'a pas fini d'étonner le monde dans sa campagne incessante de privatisations. Après le téléphone, British Airways, les aqueducs et autres bricoles du genre, voici qu'on s'apprête à mettre en vente...les 2 576 feux de circulation de Londres. Le futur propriétaire en assurera bien sûr le fonctionnement. Un seul acheteur est sur les rangs présentement, British Telecom, la nouvelle compagnie de téléphone privatisée. Mais comme British Telecom essuie présentement un feu nourri de critiques sur la baisse de qualité du service téléphonique, on fait des gorges chaudes présentement à Londres sur ce qui adviendra de la circulation.

OBSERVER

Initiation

Décidément, des jeunes Anglais ne font pas les choses comme tout le monde. On connaît certains comportements lors de matches de football. Voici maintenant qu'un scandale vient d'éclater sur des rites d'initiation des recrues pratiqués dans les forces armées. The Observer décrit ce qui se passe dans le régiment du King's Own Scottish Borderers: plonger les recrues dans des bains d'urine et d'excréments; testicules attachés par une corde passée autour du cou; recrue enfermée dans un sac de couchage et jetée du haut d'un toit; recrues forcées d'avoir des relations sexuelles anales entre elles; recrues enfermées dans un placard avec bombe lacrymogène, etc. Démotions en chaîne dans la hiérarchie pendant qu'une enquête est en cours.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 4 OCTOBRE 1987

La personnalité de la semaine

Sa victoire au marathon de Montréal lui permet d'entrevoir un avenir meilleur

GUY PINARD

Depuis deux ans, la marathonnienne Jacqueline Gareau traversait une période difficile, une période où, dit-elle elle-même, elle a connu des hauts et des bas, et ses rares « hauts » n'étaient en somme que de petites performances qu'elle qualifie de plus ou moins satisfaisantes.

Bien sûr, en l'absence de plusieurs des meilleures marathoniennes au monde lors du récent marathon de Montréal, on pouvait s'attendre à ce que Jacqueline Gareau, même diminuée dans ses moyens, se retrouve parmi les premières. Mais de là à la voir monter sur la plus haute marche du podium, ils n'étaient sûrement pas plusieurs à y croire.

Et pourtant, talonnée de près par la championne en titre Ellen Rochefort, Jacqueline Gareau a arraché la victoire avec une priorité de cinq secondes sur la Québécoise en réussissant le meilleur temps chez les femmes depuis cinq ans. Le jury de *La Presse* a donc voulu souligner sa détermination en lui conférant le titre de **Personnalité de la semaine**. Soulignons que Mme Gareau devient de ce fait la 52^e et dernière candidate au titre de **Personnalité de l'année**, qui sera attribué lors du gala télévisé de *La Presse* le dimanche 11 octobre, sur les ondes de Radio-Canada.

Les méfaits des blessures

Jointe par *La Presse* jeudi dernier, Jacqueline Gareau savourait sa victoire au Marathon de Montréal pour plusieurs raisons.

« Montréal a été pour moi une étape décisive. Au cours de cette course, sur le plan physique, j'ai en effet réussi à oublier toutes mes blessures, à me prouver que je pouvais encore réaliser de très bonnes performances. Sur le plan psychologique, j'ai enfin passé le stade de la peur de l'échec. Ma confiance revient graduellement, je me sens de plus en plus capable de terminer mes courses, et de les finir avec force », a dit Mme Gareau.

Selon la championne de Montréal, les blessures ont plusieurs conséquences. « Quand un marathonnien souffre de blessures, il perd un peu de son endurance. Puis il perd sa fluidité en course, parce qu'il cherche à protéger ses blessures. Enfin, il perd sa confiance dès qu'il constate que tout est beaucoup plus difficile qu'avant les blessures.

Son arrivée sur la scène du marathon

C'est un peu par accident que Jacqueline Gareau a adopté le marathon comme moyen de mise en forme. Laissons-la raconter.

« J'étais inhalothérapeute à l'Hôtel-Dieu de Montréal et j'étais en mesure d'évaluer les méfaits de la cigarette par exemple sur la santé, et j'ai soudainement constaté que je n'étais pas mieux que les autres. Même si je n'étais pas malade, je n'étais pas vraiment en forme plus qu'il ne le fallait.

« À l'époque, je fumais un peu, et j'ai donc décidé d'abandonner. Et quand j'ai cessé de fumer, j'ai commencé à faire de grandes promenades. Ça m'était facile puisque je travaillais de quatre heures à minuit. J'avais donc tout l'après-midi pour me rendre au travail.

« Dans mes promenades, je devais traverser le parc LaFontaine, et je me suis mise à aimer cela, à aimer faire de l'exercice, à regarder la nature et à l'apprécier.

« Encouragée par un ami qui avait déjà couru, j'ai pris goût à la course à pied, et avec ma dame constance à l'entraînement, je me suis améliorée assez vite. Je courais tous les jours, au moins 30 minutes, puis une heure. Il y avait bien sûr le talent, mais tout me paraissait facile.

« Pendant trois ans je n'ai fait que cela, m'entraîner pour mon plaisir, pour la bonne condition physique. En 1977, à l'île d'Orléans, je me suis dit: essayons un marathon. Je ne conseille à personne de commencer avec un marathon, mais je l'ai fait. Malgré la chaleur, j'ai terminé la course en trois heures et 44 minutes. Ce n'était pas extraordinaire, mais j'étais toute conten-



JACQUELINE GAREAU

« Mon plateau, je ne le connais pas. Mais je sais cependant que je ne l'ai pas encore atteint »

te, et j'ai terminé avec le sourire aux lèvres.

« Par la suite, ma performance s'est améliorée considérablement. Six mois plus tard, j'enregistrais un temps de trois heures et sept minutes à Ottawa, et quelque temps plus tard, je franchissais la barre des trois heures », a-t-elle dit.

Jacqueline Gareau assure que la plupart des marathoniens ont des objectifs, mais des objectifs réalistes. Ils savent qu'il y a un plateau qu'ils ne pourront jamais franchir. S'ils continuent de courir, c'est pour se garder en forme en maintenant leur rendement, compte tenu de leurs capacités et de leur disponibilité.

« Certains amateurs de course à pied ne peuvent pas consacrer à la course autant de temps qu'ils le souhaiteraient à cause de leur gagne-pain. Dans mon cas c'est différent parce que j'ai décidé d'en faire une carrière, comme un joueur de hockey par exemple. J'ai décidé que mon but dans la vie c'était d'offrir le maximum de moi-même afin de réaliser les meilleures performances possibles.

« Mon plateau, je ne le connais pas. Mais je sais cependant que je ne l'ai pas encore atteint puisque je peux encore améliorer ma performance sur les courtes distances.

Elle se prépare pour les Jeux de Séoul

Jacqueline Gareau aura 35 ans l'été prochain lorsqu'auront lieu les Jeux olympiques de Séoul. Malgré son âge avancé, tout lui sera permis en marathon car les exemples sont nombreux d'athlètes qui ont atteint leur maturité athlétique bien au-delà de la trentaine accomplie.

« Le marathonnien qui a gagné aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984 avait 37 ans. Toujours à Los Angeles, Joyce Smith, d'Angleterre, avait 47 ans mais elle s'est classée parmi les 10 meilleures marathoniennes. Et malgré ses 41 ans, Priscilla Welch également d'Angleterre, a conservé un temps de deux heures et 27 minutes.

« Le secret, c'est d'éviter les blessures et d'avoir la volonté de s'entraîner le plus fort possible

afin de pouvoir livrer bataille au plus haut niveau », a poursuivi Mme Gareau, en précisant qu'elle se mettait immédiatement à la tâche dans le but de se préparer aux Jeux de Séoul. Elle assure qu'elle va travailler très fort, pour être choisie au sein de l'équipe canadienne dans un premier temps, puis pour obtenir le meilleur résultat possible contre l'élite mondiale dans un deuxième temps. Il y a beaucoup à faire, comme cette damnée jambe gauche qui est plus faible et qu'il faut renforcer au maximum.

La femme et le marathon

Le fait qu'elle soit femme ne lui a causé aucun problème particulier, dit-elle sans hésitation. « Les femmes ne sont pas toutes faites pareilles. Moi je n'ai pas un bassin tellement accentué, de sorte que c'est aussi facile pour moi que pour un homme de courir. Une femme ou un homme peut courir en autant qu'il ou elle n'a pas de problèmes aux genoux ou de malformations excessives », a dit Mme Gareau, en suggérant à ceux qui éprouveraient des difficultés chroniques de plutôt changer d'activités et de se tourner vers la bicyclette ou la natation.

« Mais je n'hésite pas à recommander la course à pied parce qu'en fin de compte, parmi les sports les plus accessibles, c'est celui qui permet de brûler le plus de calories le plus rapidement possible. »

Jacqueline Gareau se dit très heureuse d'avoir choisi ce sport puisqu'il s'adapte très bien à sa personnalité: elle aime la nature, elle aime courir dehors, prendre l'air, et relaxer.

Mais que fera-t-elle une fois sa carrière internationale terminée? « Je pense que je vais continuer de courir toute ma vie. A mesure que je vieillis le nombre de coureurs de tous les âges va en augmentant, de sorte que les organisateurs établiront tôt ou tard des catégories d'âge. Et peut-être qu'un bon jour, vous verrez Jacqueline Gareau, Ellen Rochefort, Odette Lapiere qui, malgré leurs 50 ans, continueront de courir le marathon et de gagner des prix », a-t-elle dit en guise de conclusion.



Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie, l'excellence naît de l'effort.



La personnalité de la semaine vous attend demain à 13h15 et à 23h20

au magazine au jour le jour

Avec Dominique Lajeunesse et Normand Harvey, du lundi au vendredi.

Radio-Canada Télévision

LE MOT DU SILENCIEUX

ALBERT BRIS

collaboration spéciale



Ce qui fait que je doute que notre français est malade, c'est de voir que les Québécois n'ont pas l'air d'en souffrir.

Un abîme, souvent, sépare la pensée de l'opinion, car notre «pensée» — ce que l'on pense — va à l'école buissonnière de l'opinion.

Le Paradis terrestre me semble avoir été un magnifique jardin zoologique. Il a fallu que l'homme en soit chassé pour qu'on jugeât bon mettre en cage ces animaux pour les protéger.

Il est facile de prétendre que Dieu a créé l'Homme, puisque c'est cet homme même qui a répandu la rumeur.

Jean-Paul II aura bientôt rencontré tous les peuples de la planète. Encore un peu de temps, et il rendra visite au dernier des Mohicans.

L'orateur qui gagne l'attention de son auditoire commence ainsi: «Je serai bref!» Il prouve ainsi que moins il parle, plus il dit les choses essentielles.

À mesure que les savants s'acharnent à prouver que l'homme ne descend pas du singe, plus ils découvrent que ce quadrumane avide, cruel et lubrique n'est pas indigne d'être notre aïeul.

Les chefs-d'oeuvre ne vieillissent pas. C'est ce qui expliquerait que de les revoir inchangés, ils finissent par nous faire bâiller.

J'aime la solitude jusqu'au sommet où je commence à sentir que je suis de trop.

Quand on applaudit à tout rompre, c'est le charme qui est aussi rompu.

Je connais un artiste qui a tous les talents, mais pas plus.

Une personne qui n'a aucun défaut est ordinairement affligée de piètres qualités.

Si l'on a décrété que le chien est le meilleur ami de l'homme, c'est que celui-ci a flairé que, de tous les animaux, il était le plus apte à réduire en esclavage.

C'est une bien minime consolation pour un obèse que d'avoir le sommeil léger.

Les producteurs les plus actifs de la télévision se

recrutent chez ceux qui déploient le plus d'ingéniosité à réduire le public à la passivité la plus hypnotique.

Si nos conseils avaient la valeur qu'on leur concède, on ne les donnerait pas, on les mettrait en vente à un prix prohibitif.

Si l'amitié est extrêmement moins rare que l'amour, c'est qu'elle n'est pas aveugle.

Évolution du sentiment de l'effort... Jadis, la fatigue était l'aboutissement d'un grand effort; aujourd'hui, elle est le malaise imaginaire à la pensée du moindre effort.

Modestie vaniteuse: j'ai connu un artiste de génie, qui se limitait à faire oeuvre de talent, pour pouvoir jouir de l'admiration de son vivant.

Quand le vin est sec, il faut le mouiller.

La moitié du monde

Les avortements au Québec: un système bourré de contradictions



HUGUETTE ROBERGE

Au moins 28 p. cent des avortements pratiqués au Québec le sont dans l'illégalité, mais pas du tout dans la clandestinité puisque ces avortements sont payés par la Régie de l'Assurance-maladie. La loi canadienne sur l'avortement n'a plus de sens, et il est à peu près temps qu'elle soit amendée.

Telle est la conclusion générale d'une enquête sur *L'accessibilité des services d'avortement au Québec* (titre du rapport), réalisée par Luce Harnois pour le Regroupement des Centres de santé des femmes du Québec. L'enquête, qui situe entre 20 000 et 27 000 le nombre des avortements (légaux et illégaux, recensés et cachés) subis annuellement par des Québécoises, permet de dresser un tableau d'ensemble des services d'avortement au Québec.

Voici les points saillants du rapport:

- les ressources d'avortement sont concentrées géographiquement (77 p. cent des avortements sont pratiqués dans les régions de Montréal et Québec), alors qu'il s'agit d'un service de première ligne où l'on se doit d'agir rapidement;
- des limites territoriales sont établies, mais l'accès régionalisé

à des services complets d'avortement est encore inexistant (20 p. cent des femmes ne peuvent en effet obtenir un avortement dans leur région).

■ certains hôpitaux reçoivent des subventions spéciales du ministère de la Santé et des Services sociaux, bien qu'ils offrent très peu de services, alors que les centres de santé des femmes, qui ont développé des pratiques d'avortement reconnues pour leur qualité, vivent des problèmes financiers majeurs;

■ plusieurs établissements éprouvent des difficultés importantes à trouver des médecins prêts à effectuer des avortements, alors que les cliniques médicales privées, qui imposent aux femmes des tarifs considérables (entre \$175 et \$900), sont florissantes (celle du Dr Morgantaler à Montréal doublera son volume d'avortements cette année);

■ des hôpitaux qui possèdent l'infrastructure nécessaire pour offrir des services d'avortement tardif refusent d'offrir ces services et réfèrent plutôt leurs cas à des cliniques privées moins bien équipées...;

■ des hôpitaux pratiquent de façon routinière une anesthésie générale lors des avortements, augmentant ainsi de beaucoup les risques pour la santé des femmes.

■ l'arbitraire est la règle dans la décision des hôpitaux d'offrir ou non des services d'avortement, de les réduire, de les abolir, et dans la définition des critères d'admissibilité adoptée par

leurs comités d'avortement thérapeutique. Or, ce sont là les seuls lieux autorisés à dispenser des services d'avortement;

■ les ressources n'arrivent pas à répondre à la demande, mais l'État tarde à reconnaître les pratiques d'avortement dans les centres locaux de services communautaires (CLSC) et les cen-

tres de santé des femmes. On assiste même au démantèlement de certaines équipes de planning des naissances en CLSC;

■ la loi canadienne sur l'avortement est discrète, mais son maintien permet que des poursuites soient intentées contre les professionnels ou les établissements qui procurent ces services.

« Voilà, conclut le document, autant de contradictions qui dénotent un souci, non pas de répondre aux besoins des femmes, mais de préserver le statu quo et ce, tant de la part du gouvernement fédéral (qui maintient le caractère criminel de l'avortement) que du gouvernement provincial (dont les politiques

en matière de santé manquent de cohérence).

« Ainsi, malgré une amélioration sensible des services d'avortement au Québec depuis le début des années 80, il reste beaucoup à faire pour que le système de santé réponde adéquatement aux besoins des Québécoises en matière d'avortement. »

BLOC NOTES

LE DROIT ET LES AGRESSIONS SEXUELLES

■ Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme révèle qu'en dépit des améliorations apportées par le gouvernement fédéral en matière de droit criminel, de nouvelles questions telles que les mauvais traitements infligés aux femmes requièrent l'adoption de nouvelles mesures.

Un document de référence intitulé *Autonomie personnelle et droit criminel*: quelques questions d'avenir pour les femmes, publié récemment par le Conseil s'efforce également de répondre aux questions qui touchent les agressions sexuelles et les moyens de défense spécifiques aux femmes. On peut obtenir le document en communiquant avec le bureau régional de l'Est du CCCSF, au 2021 avenue Union, pièce 875,

Montréal, PQ H3A 2C1. Au téléphone: (514) 283-3123.

CLINIQUE JURIDIQUE

■ À propos de points de droit, en collaboration avec la Clinique d'aide juridique de l'Université McGill, le Centre des femmes de Montréal offre une séance d'information (ne pas confondre avec une consultation juridique) sur des sujets d'intérêt pour les femmes (loi de la famille, régimes matrimoniaux, séparation, divorce, garde de ses enfants et pensions alimentaires...). Le 13 octobre, de 19h à 21h, ou le 15 octobre de 13h 30 à 15h 30. Au Centre des femmes de Montréal, 3585 Saint-Urbain. Réserver: 842-4780.

Au même endroit (même numéro de téléphone), tous les mardis entre 14h et 17h, on

peut obtenir à prix minime (\$5 seulement) des consultations financières personnalisées sur l'épargne et l'investissement. Il faut prendre rendez-vous.

SI LE TRAVAIL M'ÉTAIT CONTÉ... AUTREMENT!

■ Le Comité de la condition féminine de la CSN vient de lancer un livre intitulé *Si le travail m'était conté... autrement* — Les travailleuses de la CTCC-CSN. Signé Nadia Fahmy-Eid, professeure au département d'Histoire de l'UQAM, et Lucie Piché, étudiante de maîtrise en histoire, ce livre est un excellent ouvrage de référence sur les revendications des travailleuses durant les années 1970, assorti de témoignages et de déclarations qui ne manquent pas de piquant sur les difficultés des femmes à se syndiquer. On peut se le procurer, au coût de

\$5 au Centre de documentation de la CSN. Inf: 598-2151.

MULTI-FEMMES: 10 ANS

■ Multi-Femmes, anciennement Centre Refuge, maison d'hébergement pour femmes victimes de violence et leurs enfants, célèbre son dixième anniversaire et invite toutes les femmes et enfants qui ont été hébergés depuis ses débuts, à participer à la fête. Celle-ci se déroulera le samedi 17 octobre, à compter de 10h, au sous-sol de l'église Immaculée-Conception, au 1855 rue Rachel est.

Une contribution minimale pour le repas est demandée (\$3 par adulte, \$2 par enfant de plus de dix ans, et \$1 par enfant de moins de 10 ans). Réservation-information: 523-1095 avant le 10 octobre.

Importateurs de bananes indignés

Reuter WASHINGTON

■ Un message vantant les mérites du condom comme moyen de protection contre le sida a profondément indigné les importateurs de bananes aux États-Unis.

Le message, qui fait partie d'un show de 30 minutes sur le sida, utilise une banane pour une démonstration détaillée de l'art d'enfiler un condom.

L'Association, basée à Washington, a protesté auprès de la chaîne PBS contre une telle utilisation de ce qu'elle appelle le fruit le plus populaire au monde.

« Notre industrie estime qu'une telle utilisation de notre produit est tout à fait inacceptable », affirme M. Robert Moore, président de l'association, dans une lettre furieuse adressée à PBS.

« La banane est un produit important et mérite d'être traitée avec respect et considération », ajoute-t-il.

M. Moore a, d'autre part, dit ne pas comprendre pourquoi il fallait absolument se servir d'une banane pour montrer comment on utilise les condoms.

Dans la séquence controversée, avant de procéder à la démonstration, le chanteur panaméen Ruben Blade admet qu'il « se sent mal à l'aise d'utiliser une banane », mais qu'il lui est impossible de montrer *the real thing*.

« C'est très explicite », a fait valoir une porte-parole de PBS. La chaîne a l'intention de diffuser son émission tous les soirs pendant une semaine.

Joie d'une maternité jusque-là impossible

d'après AFP LONDRES

■ L'hebdomadaire britannique *The Mail On Sunday* publie les premières photos exclusives des triplés, nés jeudi à Johannesburg, de la première grand-mère porteuse de l'histoire de la fécondation artificielle.

« Quand j'ai entendu les enfants crier, mes sentiments étaient exactement ceux de toute grand-mère, heureuse de savoir que sa fille vient d'avoir des enfants », a déclaré, Mme Pat Anthony après son accouchement par césarienne.

À l'âge de 48 ans, Mme Anthony a accepté d'être artificiellement fécondée par la semence de son gendre pour offrir à sa fille, Karen, 25 ans, la joie d'une maternité jusque-là impossible. Trois enfants, deux garçons et une fille, sont nés de cette première historique.

L'accouchement, tout comme la grossesse, a été entouré d'un secret total, Mme Anthony ayant été littéralement isolée du monde et de la presse par le *Mail On Sunday* qui a acheté en exclusivité les droits de cette histoire.

LE GRAND DU SECTEUR VOUS DÉVOILE... AVANTAGES ET DANS UNE SUPER VENTE EXPLOSIVE!

AUCUN PAIEMENT AVANT*

120 JOURS

**AUCUN DÉPÔT *
AUCUN PAIEMENT ***

Conservez votre argent et profitez de cette offre sans précédent. Nos conditions de financement vous permettront de conserver vos sous et de profiter tout en prenant avantage des spéciaux de notre VENTE EXPLOSIVE!
ACHÉTEZ MAINTENANT. Payer dans 120 jours.
(Paiement en février 1988) sur tout achat de plus de *300.
* Conditionnel à l'approbation du crédit.

RABAIS POUVANT ALLER JUSQU'À

\$500

sur article sélectionné

CRÉDIT INSTANTANÉ JUSQU'À

\$1,500*

MÊME SUR ARTICLES DÉJÀ RÉDUITS

* Conditionnel à l'approbation du crédit.

80 MOIS DE GARANTIE

«LA TRANQUILITÉ AU FOYER»

J.M. SAUCIER vous offre la tranquillité au foyer, grâce à sa garantie 80 mois pouvant couvrir les pièces, la main-d'œuvre et le service à domicile moyennant un supplément.

NOUVEAU!

GARANTIE POUVANT ALLER JUSQU'À

10 ANS

RABAIS ALLANT JUSQU'À

70%

Sur articles sélectionnés.

NOS SPÉCIAUX EN ONDES A:

- ckac 73 Michel Champagne
- ckaj 97
- ckms 128 Raymond Bourgeois
- ckhr
- ckgm 980
- ckfm 97.7 fm

87 MARQUES RECONNUS

6

JOURS SEULEMENT

DANS TOUTES LES SUCCURSALES

RCA • **HITACHI** • **Quasar** • **Sansui** • **ALPINE**

VISA • **MasterCard** • **INTERAC**

SANS FRAIS Utilisez votre carte de crédit sans frais additionnels. Demandez votre carte J.M. Saucier.

BROSSARD
6835, boul. Taschereau
(entre Chi-Chis et TOY'R US) **445-6388**

MAGASIN MONTRÉAL ENTREPOT
10090, ST-LAURENT **385-1000**

MAGASIN ST-LEONARD ENTREPOT
6860 est. JEAN-TALON **251-0600**

LONGUEUIL
2904, chemin CHAMBLY **651-0070**

POINTE-CLAIRE
971 nord, ST-JEAN **694-9180**

Télécouleurs • Fours à micro-ondes • Systèmes de son • Vidéos

Les communautés

La Maison d'Haïti célèbre ses 15 ans



LILY TASSO

La Maison d'Haïti marquera son 15e anniversaire le samedi 17 octobre en lançant, à la Salle Claude-Champagne, un album intitulé *Bagay ti moun* ce qui, en créole, veut dire *Chansons pour les enfants*. Le même soir et au même endroit, elle organise un spectacle avec la grande dame de la chanson haïtienne Martha Jean-Claude et le groupe Makandal de Cuba. Sa fondation est née d'un besoin pressant: celui de d'aider les membres de la communauté face aux problèmes d'immigration et de faciliter leur intégration à la société québécoise.

« C'était durant l'été 1972. Pierre Normil, Charles Dehoux et Nirva Casséus, alors étudiants, ont eu l'idée de la Maison d'Haïti et signé sa charte. Ils ont commencé dans un petit bureau du « Y » de l'avenue du Parc. Bien que nous ayons obtenu une subvention de \$4 500 du secrétariat d'État au Multiculturalisme en décembre 1973 pour un projet d'accompagnement, notre action a reposé principalement sur le bénévolat jusqu'en 1979 », explique Célitard Toussaint, qui travaille là depuis neuf ans et dirige la Maison depuis 1981.

On ne peut parler de cette

institution sans évoquer les figures connues qui lui ont consacré leur temps et leurs énergies, tels le docteur Ernst Gresseau qui préside son conseil d'administration après avoir dirigé bénévolement durant plusieurs années sa clinique communautaire des débuts, l'enseignante Adeline Chancy qui y a instauré un programme d'alphabétisation, et le journaliste Jacques Télémaque, coordonnateur de la Maison d'Haïti de 1979 à 1981.

En dépit de six déménagements, de deux incendies destructeurs et d'actes de vandalisme répétés, la Maison d'Haïti a tenu le coup et continué de se développer. Depuis 1983, elle occupe le deuxième étage de l'ancienne école Adolphe-Chapleau, 8833 boul. Saint-Michel, qu'elle loue à la CECM. Son budget annuel de \$125 000 à \$150 000, dépend des subventions accordées par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec et du secrétariat d'État au Multiculturalisme, avec parfois des montants provenant d'Employ et Immigration Canada pour des projets précis.

« Nous avons ouvert 500 nouveaux dossiers cette année et recevons chaque semaine 350 à 400 demandes différentes », souligne avec satisfaction Mme Toussaint. Elle fait état de nombreux services pour les adultes, les personnes âgées, les femmes, les jeunes de 15 à 30 ans, et les enfants. Ces derniers fréquentent l'école du samedi *Ti Pye Zoranj Monte* où l'his-

toire d'Haïti, le théâtre, les contes, danses et chants folkloriques, ainsi que le ballet jazz et les arts plastiques occupent leur temps.

Depuis 1979, un programme de jumelage avec le BSS (Bureau des services sociaux) Centre Nord, financé par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, permet à la Maison d'Haïti d'avoir accès à des services sociaux professionnels pour sa clientèle. L'agent d'accueil Maclair Fatal est, au BBS, l'interprète culturel et linguistique des citoyens d'origine haïtienne.

Une récente initiative du CAFHAM (Centre d'animation pour femmes haïtiennes à Montréal), consiste en un programme de réintégration professionnelle avec cours théoriques et stages en milieu de travail dans des domaines non traditionnels, comme les manufactures de céramique et de clés. « Des 15 femmes qui ont bénéficié du projet, sept ou huit ont déjà trouvé un emploi avant la fin du programme qui se terminait vendredi dernier », rapporte Mme Toussaint. Un résultat encourageant quand on pense que les quelque 35 000 membres de la communauté souffrent à l'heure actuelle d'un taux de chômage élevé comparativement au reste de la région métropolitaine où il est de 9,6 p. cent. Dans le quartier Côte-des-Neiges, par exemple, le taux serait de plus de 50 p. cent chez l'ensemble de la population noire.



Mme Célitard Toussaint, directrice de la Maison d'Haïti, à droite, examinant en compagnie de l'animatrice Carole Delva (à gauche) et de la secrétaire Esther Philomé, un tableau haut en couleurs leur rappelant leur pays d'origine.

PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU, LA PRESSE

BLOC NOTES

RAPPEL

La parade annuelle Christophe Colomb, organisée par le Congrès national des Italo-Canadiens, se mettra en marche aujourd'hui, à 14 h, à l'angle de l'avenue Atwater et de la rue Sainte-Catherine. Elle empruntera cette dernière jusqu'au Complexe Desjardins où se produiront des troupes folkloriques de chant et de danse de diverses ethnies.

THÉ À LA JAPONAISE

Aujourd'hui, de 10 h à 17 h, dans les serres du Jardin botanique de Montréal (4101 est Sherbrooke, métro Pie IX), le Club de cérémonie du thé Urasenke de Montréal, en collaboration avec le consulat général du Japon, organise une journée de démonstration du thé.

S.S. VAZKEN I À MONTRÉAL

S.S. Vazken I, catholique de tous les Arméniens, arrivant le vendredi 9 octobre de Sourp Etchmiadzine près d'Érevan, en Arménie, sera accueilli par la communauté arménienne à 14 h 30 à Mirabel, et à 17 h, à la cathédrale St-Grégoire-illuminateur (615 avenue Stuart à Outremont). Le dimanche 11 octobre, à midi, il célébrera une messe solennelle à la Basilique de l'Oratoire St-Joseph. Le même jour, à 19 h, un banquet sera donné en son honneur au Centre Sheraton, et le lendemain à la même heure une grande soirée culturelle à la Salle Claude-Champagne. Le souverain pontife des Arméniens orthodoxes se rendra également à Québec, à Ottawa et à Toronto avant de poursuivre sa visite pastorale aux États-Unis.

LES ETHNIES DANS LES MAISONS DE LA CULTURE

La maison de la Culture de Côte-des-Neiges (5290 ch. de la Côte des Neiges) se veut, ce mois-ci, un carrefour d'art international et multiculturel. Le mardi 6 octobre, à 20 h, conférence-recontre avec Lisa Carducci, poétesse et nouvelliste italo-québécoise, organisée en collaboration avec la Société des Écrivains. Le mardi 20, à 20 h, conférence-diaporama du professeur et chroniqueur Stanley Asher (en anglais) sur l'histoire des Juifs à Montréal. Enfin, le mardi 27, toujours à 20 h, spectacle de musique celtique et contemporaine avec le groupe Orealis: Kirk MacGeachy (voix, guitare et mando-cello), Jim Stephens (bousouki, banjo, dulcimer) et Renée Morin (synthétiseur, voix). Billets gratuits. Renseignements: 872-6889.

Par ailleurs, la maison de la Culture Maisonneuve présente les Ballets Eddy Toussaint le mercredi 7 octobre à 19 h 30, à l'auditorium du Cégep Maisonneuve (3800 Sherbrooke est). Au programme, le *Requiem de Mozart* avec 22 membres de la troupe, dont les danseurs étoiles Annik Bissonnette et Louis Robitaille. Pour des laissez-passer gratuits appeler 872-2200.

APPUI AUX JUIFS D'URSS

Une vigile de 24 heures commencera samedi prochain, le 10 octobre, à 23 h, devant le consulat de l'URSS, avenue du Musée, afin d'appuyer les Juifs de ce pays dans leurs revendications. Elle sera suivie d'un rallye le lendemain, dimanche, à 13 h, avec comme conférenciers Benjamin et Tanya Bogomolny, d'anciens refusniks sortis récemment d'URSS et vivant en Californie.

RÉVOLUTIONNAIRE DE L'ÉLECTRONIQUE SES... SES VRAIS BAS PRIX

SHARP

MAGNÉTOCASSETTE STÉRÉO
MODÈLE RT-115

- Système dolby B
- Sélecteur de bande
- Arrêt automatique
- Éjection en douceur

\$97⁹⁹

FOUR À MICRO-ONDES

LIVRE DE RECETTES INCLUS

- Capacité 0,4 pied cube
- Puissance de 500 watts
- Plateau amovible
- Mécanisme d'arrêt automatique

\$157⁹⁹

TÉLÉCOULEUR 14"

- Syntonisation VHF/UHF
- 100% transistorisé

\$197⁹⁹

MAGNÉSCOPE VHS

- Télécommande infrarouge
- à 11 fonctions
- Câblesélecteur intégré
- Rebobinage automatique
- Programmable sur 14 jours

\$347⁹⁹

LUXMAN • ELECTROHOME • Panasonic • Technics • ZENITH

Nouvelle ligne téléphonique
SANS FRAIS pour l'extérieur
1-800-361-8187

- GRANBY**
755 rue Principale
(Les Halles de Granby) 375-9222
- DRUMMONDVILLE**
740, boul. ST-JOSEPH 474-2727
- SHERBROOKE**
2300 ouest, KING 563-9191
- OTTAWA/NEPEAN**
780, BASELINE ROAD
coin Fisher Fisher Heights Plaza 727-0159
- OTTAWA/VANIER**
522, MONTRÉAL ROAD/
ST-LAURENT 744-7890

Du personnel supplémentaire en
financement sur place pour
mieux vous servir.

J.M. SAUCIER

Caméras • Radios d'autos • Téléphones cellulaires • Radios portatifs

INDEX DES RUBRIQUES

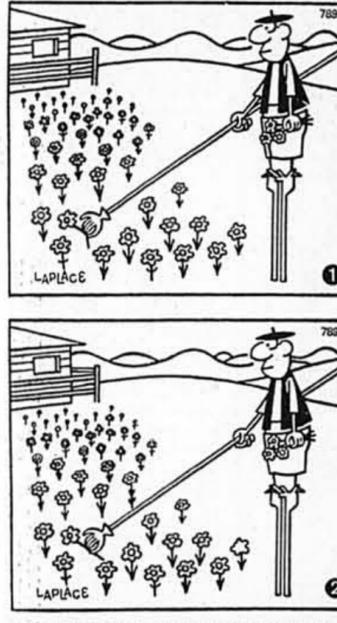
Table listing various categories such as Immobilier, Services, MARCHANDISES ET SERVICES, VÉHICULES AUTOMOBILES, and AVIS, with corresponding page numbers.

IMMOBILIER

Main real estate listings section containing numerous ads for properties in various Montreal neighborhoods like St-Laurent, Le Plateau, and the Centre-Ville.

ETES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



VOIR SOLUTION À LA FIN DES ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES CLASSÉES

Advertisement for 'La Presse' classifieds, featuring the phone number 1-800-361-5013 and the large number 285-7111.

Advertisement for 'AVIS' (Notices) with the phone number 285-7111 and a note about the reliability of the service.

Advertisement for 'CENTRE-VILLE * MACKENZIE HOUSE *' featuring a \$105,000 price tag and contact information.

Advertisement for '285-7111' with a note about the reliability of the service.

IMMOBILIER

115 LAURENTIDES STE-SOPHIE split level... 117 CANTONS DE L'EST A ROXTON POND maison 5 chambres...

121 ETATS-UNIS, HORS FRONTIERES CONDO Miami Beach... 122 MAISONS DE CAMPAGNE PRES ST-HYACINTHE...

127 TERRAINS A CHERTSEY GRANDE VALLEE... 128 PRÊTS HYPOTHECAIRES (555) L'HOMME A CONNAITRE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE CHATEAU LORNE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE MEUBLES: superbes maisons...

133 ILE DE MONTRÉAL A P.A.T. beau 4 1/2... 133 ILE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, 3 1/2, très clair...

133 ILE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, 3 1/2, très clair... 133 ILE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, 3 1/2, très clair...

133 ILE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, 3 1/2, très clair... 133 ILE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, 3 1/2, très clair...

133 ILE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, 3 1/2, très clair... 133 ILE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, 3 1/2, très clair...

133 ILE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, 3 1/2, très clair... 133 ILE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, 3 1/2, très clair...

133 ILE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, 3 1/2, très clair... 133 ILE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, 3 1/2, très clair...

119 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL REGION Lanaudière à Ste-Elisabeth... 121 ETATS-UNIS, HORS FRONTIERES A FORT LAUDERDALE...

123 MAISONS MOBILES BELLE-NEIGE maison 2 chambres... 125 CHALETS A L'ANNONCIATION...

128 PRÊTS HYPOTHECAIRES (555) L'HOMME A CONNAITRE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix...

131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix... 131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix...

131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix... 131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix...

131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix... 131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix...

131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix... 131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix...

131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix... 131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix...

131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix... 131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix...

131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix... 131 A LOUER CENTRE-VILLE A BAS prix...

121 ETATS-UNIS, HORS FRONTIERES A FORT LAUDERDALE... 121 ETATS-UNIS, HORS FRONTIERES A FORT LAUDERDALE...

125 CHALETS A L'ANNONCIATION... 127 TERRAINS LAURENTIDES, AUBAINE...

127 TERRAINS LAURENTIDES, AUBAINE... 127 TERRAINS LAURENTIDES, AUBAINE...

AVIS «La Presse se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.»

Arlette Cousture Les Filles de Caleb Tome II Le Cri de la blanche roman QUÉBEC AMÉRIQUE

Henri leva les yeux vers elle, presque en colère. — Vivante? Vivante ou? Vivante pour qui? Pour les infirmières qui la lavent? Non. Emilie, on peut parler d'elle au passé. — Les médecins doivent avoir de l'espoir? — De l'espoir? Mais pour qui, Emilie? Si elle reprenait connaissance, Antoinette ne pourrait plus rien faire. Rien être, en fait. Si ce n'était de mes croyances, je crois que je lui mettrais un oreiller sur la tête. — Henri! — Ne prends pas cet air scandalisé, Emilie. Si tu la voyais... Antoinette pèse cinquante livres, est couchée comme un bébé, sur le côté... Il ne finit pas sa phrase, victime d'une nouvelle montée de désespoir. Emilie promit à Henri qu'elle irait voir Antoinette durant l'été. Elle ne tint pas sa promesse, Antoinette étant morte le jour du retour d'Henri. Henri lui écrivit une longue lettre dans laquelle il parlait de son bonheur, de ses espoirs déçus, de sa reconnaissance. Ses propos étaient confus. Emilie eut parfois la nette impression qu'il parlait d'elle et non d'Antoinette. «Qu'est-ce qui se passe, maman? — Je viens de casser mon dernier verre de cristal. Napoléon va être obligé de boire dans un verre ordinaire.» Emilie s'élevait. Non pas tant parce qu'elle recevait Napoléon à souper mais parce que Marie-Angé lui avait écrit qu'elle avait fait la connaissance de «l'homme de sa vie». Elle s'inquiétait. Si sa fille avait été près d'elle, elle aurait pu rencontrer cet homme «extraordinaire». Elle ne trouvait pas normal qu'une mère ne puisse surveiller les relations et les fréquentations de ses filles. Les temps changeaient trop rapidement. Quelque part dans la vapeur des pommes de terre qui bouillaient, elle avait perdu le souvenir que personne n'avait regardé de très près ses fréquentations à elle. Sauf Antoinette... Si Marie-Angé se mariait, qui prendrait soin de Rose? Marie-Angé n'apporterait certainement pas une sœur en dot. La chose se faisait, naturellement, mais elle préférait que ses filles vivent leur vie en regardant droit devant. Sans traîner leur passé. Il lui faudrait convaincre Rose de revenir vivre à Saint-Tite, avec elle. Lui dire qu'elle avait besoin d'elle. Lui répéter que depuis son départ, elle n'avait jamais plus mangé de bon pain. Il lui faudrait redevenir la mère de Rose. La mère qui avait promis qu'elle vivrait une vie normale. Mais c'était tellement difficile pour Rose. Marie-Angé lui avait écrit qu'elle avait perdu son emploi à la gare Vierge parce qu'elle se trompait trop souvent en rendant la monnaie. Ensuite, elle avait travaillé comme serveuse dans un petit casse-croûte. Encore une fois on l'avait remerciée de ses services parce qu'elle oubliait fréquemment ce que les clients avaient demandé. Mais le patron du casse-croûte, qui avait une sœur «comme Rose», lui avait offert de travailler la nuit, à faire le ménage et la vaisselle. Selon Marie-Angé, Rose aimait bien ce travail, parce que «personne ne lui poussait dans le dos». Mais Marie-Angé et Emilie s'inquiétaient de savoir Rose seule la nuit, sans protection, dans une grande ville comme Montréal. Emilie souleva le couvercle du chaudron et piqua une des pommes de terre avec une vieille fourchette aux dents crochues. Elle remit le couvercle et éloigna le chaudron de la source de chaleur, de façon à s'assurer de ne pas trop cuire les légumes. Elle s'essuya le front avec le linge à vaisselle qu'elle gardait en permanence sur son épaule quand elle cuisinait, s'en voulut de faire un repas chaud par une journée aussi collante et humide et demanda à Jeanne si la table était bien mise. Jeanne lui répondit que oui et retourna jouer avec Alice une interminable partie de dames. Emilie se mit le nez à la fenêtre. Blanche terminait son ruban de dentelle. Bientôt elle le roulerait et y riquerait une épingle pour l'empêcher de se dérouler. Elle sourit aux gestes de sa fille. Blanche faisait chaque petite chose comme s'il n'y avait pas de lendemain. Une perfectionniste. Comme Ovide l'avait été au meilleur temps de sa vie quand il travaillait le bois. Elle vit Blanche lever la tête subitement et regarder en direction de la route. Elle suivit son mouvement de tête, Blanche avait des antennes. Maintenant, elle aussi pouvait entendre le moteur de la moto de Napoléon. à la route. Napoléon lui fit un grand geste de la main et malgré son chapeau et ses lunettes, elle vit le soleil illuminer l'or de son sourire. Il coupa le moteur et sauta rapidement de sa moto qu'il appuya contre la galerie. Blanche aurait voulu se précipiter dans ses bras mais elle n'osa pas, se demandant si cela était convenable. Napoléon, lui, ne se posa pas la question, la prit dans ses bras et la souleva. De sa fenêtre, Emilie sourit de voir la joie de sa fille, même si son cœur à elle lui grimaçait l'ennui qu'il s'était installé. L'été, pour Blanche, fut ensoleillé et souriant. Elle ne vit pas les pluies et les orages et ne sentit jamais les journées fraîches du mois d'août. Elle et Napoléon, toujours accompagnés de Jeanne et d'Alice, parfois de Rolande, n'en finissaient plus d'inventer des activités amusantes. Ils redécouvrirent le plaisir de faire les foins, de cueillir les fraises et les framboises, de se baigner au lac à la Perchaude. Son oncle Ovide y habitait durant l'été et elle savait qu'elle était toujours la bienvenue. Son oncle et Napoléon discutèrent pendant des heures de politique et de religion sans jamais s'entendre sur quoi que ce fut. Une des plus belles journées de son été fut celle où Emilie lui permit d'aller seuls au lac aux Sables. Ils étaient partis tôt le matin, en emportant un casse-croûte et s'étaient réfugiés sur un rocher qui plombait la pointe du lac. Là, ils s'étaient étendus sur la roche chaude et Napoléon avait parlé pendant des heures de leur avenir. Un avenir ressemblant aux nuages blancs et fous qui les protégeaient des rayons trop crus du soleil. Elle demanda à Napoléon s'il avait choisi le droit parce que son père était notaire. «C'est mal me connaître, Blanche. J'ai choisi le droit pour rendre service au monde. Je veux passer ma vie à être utile.» Elle lui avait souri. Il ferait le meilleur avocat du monde, défendant les gens gratuitement s'il le fallait. Napoléon était ainsi. Généreux. Tellement généreux. Le jour du broyage du lin, toute la famille s'était rendue au village, assister au spectacle que les Belges donnaient — ce n'était pas vraiment un spectacle, mais eux le voyaient comme ça. Il y avait une famille de Belges à Saint-Tite et la journée du broyage, ils revêtaient leur costume national, se chaussaient de sabots de bois et battaient le lin avec des bâtons courts et droits à un rythme effréné en sautillant sur des planches qu'ils avaient bien alignées. Cette journée-là, un voyageur de commerce américain qui venait à Saint-Tite faire ses provisions de bottes de cuir les avait longuement regardés avant de dire qu'ils étaient aussi déchaînés que les nègres de la Nouvelle-Orléans. Napoléon lui avait expliqué que c'était une ville de Louisiane, reconnue pour son jazz, ses rythm and blues et son ragtime. Elle avait accepté son explication, furieuse de ne jamais s'être intéressée à la géographie, l'anglais et la musique. Elle avait compris qu'il lui parlait de musique mais n'avait pas osé lui demander de quel genre de musique il s'agissait. à suivre

